

## Airport Carbon Accreditation

### Engagement du Département des Hautes-Alpes

### Gestionnaire de l'aéroport de Gap-Tallard (LFNA)

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'aéroport de Gap-Tallard (LFNA) a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses objectifs à long terme.

Au sein de cette démarche, une première étape consiste à mesurer l'empreinte CO<sub>2</sub> des activités de l'aéroport sur le périmètre *Scope 1 & 2* du GHG protocol afin d'identifier les postes les plus émissifs et d'identifier les actions les plus adéquates pour maîtriser ces émissions. Cette démarche permet aussi de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire.

Afin de certifier cette étape de sa stratégie de développement durable, l'aéroport de Gap-Tallard (LFNA) a, par ailleurs, choisi de soumettre cette mesure à l'Airport Carbon Certification (ACA) de niveau 2. Ce programme, développé par l'ACI-Europe et ACI ASIA-PACIFIC, a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de carbone et à devenir plus efficaces. Cette certification évalue et reconnaît les efforts entrepris par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre et exige une vérification par un tiers indépendant

L'aéroport de Gap-Tallard (LFNA) s'engage donc, au sein d'une démarche de développement durable de long terme, à **mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses activités opérationnelles (scope 1 & 2 du GHG protocol)** sur l'année 2021 afin de cartographier de manière précise et robuste les « hotspots » d'émissions, **d'identifier et d'engager les actions prioritaires à mener dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.**

Fait le \_\_\_\_\_ à GAP

Le Président

Jean-Marie BERNARD

